CARIBBEAN BIOLOGICAL CORRIDOR

Notre espace... notre vie



Plan d'action marin CBC 30x30Plus

Document approuvé dans
Comité Ministérial du CBC, Saint-Domingue, République dominicaine
Avril, 2026

Document préparé par le Secrétariat du Corridor biologique des Caraïbes dans le cadre du projet CBC Ocean 2030, avec la généreuse contribution de l'ambassade de Norvège à La Havane, le soutien du WCS et la mise en œuvre par le Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Auteur : Un groupe d'experts du Secrétariat de la CBC, des pays membres de la CBC et de la WCS.

Compilation originale et rédaction technique par : José L. Gerhartz.

Revisión Técnica : Comité Científico Técnico del CBC, 11 y 12 de marzo de 2026, Dajabón, República Dominicana.

Révision éditoriale finale : José L. Gerhartz

Avertissement :

Ce document a été préparé par le Secrétariat du Corridor biologique des Caraïbes dans le cadre du projet CBC Ocean 2030, mis en œuvre avec le soutien du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et financé par l'ambassade de Norvège à La Havane, avec un cofinancement de la Wildlife Conservation Society (WCS). Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement celles de la Norvège, du PNUE ou de la WCS. Les interprétations et opinions contenues ici sont uniquement celles des auteurs. Les désignations employées et les représentations cartographiques dans ce document n'impliquent aucune opinion de la part du PNUE, de la Norvège, de la WCS ou du Secrétariat de la CBC concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou région, ni de ses autorités, ni concernant la délimitation de ses frontières ou frontières. La représentation et l'utilisation des frontières, des noms géographiques et des données associées indiquées sur les cartes ne sont pas garanties sans erreur.

Sommaire

Introduction 1

Analyse situationnelle 2

Le contexte 2

Statut de la conservation marine basée sur la zone dans les Grandes Antilles 3

Conditions favorables et défis 5

Vision à long terme pour l'objectif 3 du Cadre mondial de la biodiversité dans le domaine marin de la CBC : 6

Objectif pour 2035 6

Objectifs et résultats clés 7

Glossaire 13

Introduction

Le Corridor biologique des Caraïbes (CBC) est une plateforme sous-régionale de coopération Sud-Sud et de gouvernance environnementale multiniveau qui favorise la conservation de la biodiversité terrestre et marine face au changement climatique, à la dégradation des écosystèmes et à la disparition d'espèces dans les Grandes Antilles. Son Plan stratégique 2030 établit cinq critères directeurs pour la conservation basée sur la zone : connectivité écologique, conservation efficace des écosystèmes prioritaires, résilience climatique grâce à des solutions fondées sur la nature, développement local durable et coopération multinationale alignée sur des objectifs communs.

Le Plan d'action marin 30x30 Plus de la CBC complète le Plan stratégique de la CBC pour 2030 et s'appuie sur son mécanisme de gouvernance, coordonnant les efforts entre les pays membres[1] pour renforcer un réseau fonctionnel d'aires de conservation marines remarquables pour leur biodiversité, comprenant à la fois des aires marines protégées (AMP) et d'autres mesures efficaces de conservation basées sur les zones (OECM).

L'objectif de ce Plan d'action est d'atteindre la conservation efficace d'au moins 30 % de l'étendue des écosystèmes prioritaires et des habitats critiques du domaine marin CBC, en complétant les stratégies nationales de conservation marine afin d'assurer la représentativité et la connectivité à l'échelle sous-régionale, de soutenir les pays dans la mise en œuvre de leurs stratégies et de contribuer aux objectifs mondiaux de conservation.

Le plan définit des actions et vise des résultats concrets en matière de gouvernance sous-régionale, de capacité technique, de financement durable, de participation communautaire et de gestion des connaissances, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif 3 du Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal (GBF).

Le développement de ce cadre a été rendu possible grâce au soutien de la Wildlife Conservation Society (WCS), un partenaire clé facilitant la méthodologie par un dialogue inclusif, la définition des priorités stratégiques et le renforcement de la vision de la CBC vers un résultat sous-régional pour l'objectif GBF 30x30.

[1] Cuba, Haïti, République dominicaine, Jamaïque et Porto Rico

Analyse situationnelle

Le contexte

Le domaine marin des Grandes Antilles, englobant les eaux juridictionnelles de Cuba, Haïti, République dominicaine, Jamaïque et Porto Rico, est d'une importance stratégique pour les économies insulaires et régionales, la résilience climatique et la biodiversité. Les Grandes Antilles abritent plus de 90 % de la population des Caraïbes insulaires ainsi que la plus grande étendue combinée de prairies d'herbiers marins, de mangroves et de récifs coralliens (≈41 000 km^2).[2] Ensemble, ces écosystèmes forment une « ceinture bleue » qui tampon les côtes, soutient les moyens de subsistance et soutient le tourisme, la pêche locale et les industries de la mer. En plus de ces habitats côtiers clés, les ZEE combinées des Grandes Antilles (~1,26 million de km^2) contiennent de vastes zones profondes largement inexplorées, abritant une large gamme d'habitats pélagiques et benthiques, du mésosophotique au hadal, à travers plaines profondes, plateaux, crêtes, pentes et monts sous-marins.

Bien que la mer des Caraïbes ne couvre qu'environ 0,8 % de l'océan mondial, elle abrite la plus grande diversité de l'Atlantique tropical et est reconnue mondialement comme un hotspot de biodiversité [3]marine. En somme, les Grandes Antilles fonctionnent comme un corridor pour les requins pélagiques, les poissons d'importance commerciale, les tortues marines, les mammifères marins et les oiseaux migrateurs. La connectivité écologique, maintenue à la fois par la dispersion larvaire et les mouvements animaux, soutient la productivité des pêches, l'échange génétique et la récupération d'écosystèmes clés tels que les récifs coralliens.

Environ 9,1 millions de personnes vivent à moins de 5 km de la côte dans les Grandes Antilles[4]. Les ressources côtières et marines constituent l'ossature économique de cette population sur les îles : le tourisme et les voyages représentent environ 6 % du PIB à Porto Rico à 29 % en Jamaïque [5]; tandis que la pêche artisanale soutient entre des dizaines et des centaines de milliers de personnes sur chaque île, contribuant non seulement aux moyens de subsistance locaux, mais aussi aux économies à l'échelle de l'île. La pêche artisanale contribue à environ 210 millions de dollars US par an en Jamaïque (environ 24 000 pêcheurs), génère environ 100 000 emplois et représente environ 1,5 % du PIB en Haïti, reste importante localement à Porto Rico (environ 5,6 millions de dollars US en

[2] Calculé à partir de la carte des habitats benthiques de Schill et al. (2022) et de la base de données géospatiale World Mangrove Atlas, version 2021.

[3] Programme des Nations Unies pour l'environnement - Programme pour l'environnement des Caraïbes (2020). L'état des habitats marins proches du rivage dans les Caraïbes élargies. Port-de-Espagne : CANARI.

[4] Calculé à l'aide de la couche de données démographiques LandScan Silver Edition (2024).

[5] Conseil mondial du voyage et du tourisme (WTTC) (2019). Voyages et tourisme dans les Caraïbes : perspectives de croissance. Dans : WTTC Research Hub (https://researchhub.wttc.org/product/travel-tourism-in-the-caribbean-prospects-for-growth).

quai) [6] et inclut les pêcheries à forte valeur ajoutée à Cuba (environ 3,2 millions de dollars US par an uniquement grâce à la pêche en plaine).[7]

À son tour, toute cette économie dépend de la bonne santé des récifs, des mangroves et des prairies d'herbiers marins. Leur dégradation provoque l'érosion des plages, augmente les pertes liées aux tempêtes, réduit le nombre de visiteurs et compromet les moyens de subsistance des communautés.

Les données existantes sur l'évaluation des écosystèmes marins illustrent ce qui est en jeu si leur protection adéquate et efficace n'est pas assurée dans les Grandes Antilles. Par exemple, à Cuba, les systèmes récifaux emblématiques tels que ceux des parcs nationaux des Jardines de la Reina et de Punta Francés affichent des estimations de valeur économique totale allant jusqu'à 34 millions de km^{-2} par an^{-1} de dollars US, avec des valeurs touristiques allant jusqu'à 312 000 km^{-2} par an^{-2} de 312 000 km^{-2} par an, équivalentes ou supérieures aux évaluations[8] mondiales. En République dominicaine, les biens et services combinés fournis par les récifs coralliens, les mangroves, les prairies d'herbiers marins et les marais côtiers sont évalués à 1,792 milliard de dollars US par an (~1,58 % du PIB), ce qui reflète leur rôle dans la protection côtière, la séquestration du carbone bleu, la pêche et le[9] tourisme.

Statut de la conservation marine basée sur la zone dans les Grandes Antilles

La conservation basée sur la superficie reste partielle et inégale dans les Grandes Antilles. En mai 2025, la protection marine en Jamaïque représentait environ 1 % du total des eaux marines[10], y compris la ZEE ; Haïti et Porto Rico étaient à environ 2 % ; et Cuba à environ 5 % ; la République dominicaine est la seule exception, ayant dépassé 30 % après la récente désignation de grands sanctuaires marins. Ce schéma confirme le fort biais côtier des réseaux actuels : les récifs coralliens et les mangroves sont comparativement mieux représentés, tandis que les prairies d'herbiers marins, les corridors pélagiques et les écosystèmes benthiques profonds restent sous-représentés, notamment sur les vastes zones d'eau profonde. Bien qu'ils soient mieux couverts par les AMP actuelles, seulement environ un cinquième des prairies d'herbiers marins cartographiées (6 472 km^2

---

[6] FAO (2019). Profils de pays de la pêche et de l'aquaculture. https://www.fao.org/fishery/en/facp/search

[7] Angulo-Valdés, J., Pina-Amargós, F., Figueredo-Martín, T., Fujita, R., Haukebo, S., Miller, V., Boné-Morón, E., & Whittle, D. (2022). Gestion des pêches récréatives marines à Cuba pour la durabilité et le développement économique, avec un accent particulier sur le secteur touristique. Politique Maritime. Vol 145. https://doi.org/10.1016/j.marpol.2022.105254.

[8] Figueredo-Martín, T., López-Castañeda, L., & Pina-Amargós, F. (2023). Évaluation économique des récifs coralliens des parcs nationaux de Jardines de la Reina et Punta Francés, Cuba. Aux récifs coralliens de Cuba. Springer. DOI : 10.1007/978-3-031-36719-9_21.

[9] Ruiz de Gauna, I., Greño, F., Torres, X., & Galarraga, I. (2024). Évaluation économique des services écosystémiques fournis par les écosystèmes de l'économie bleue en République dominicaine. https://doi.org/10.18235/0013217

[10] Les chiffres de couverture de protection ont été calculés par le Secrétariat de la CBC à l'aide d'une version mise à jour de la WDPA et d'informations géospatiales sur l'étendue marine totale par pays, la répartition de l'habitat, les formes géomorphologiques des eaux profondes et les unités écologiques marines.

sur 29 345 km^2) s'y trouvent. La couverture des mangroves et des récifs coralliens dans l'ensemble du réseau de zones protégées s'élève respectivement à 904 km^2 et 4 000 km^2. Les mangroves ont déjà perdu environ 412 km^2 depuis 1996 en raison de changements d'utilisation des terres, de la déforestation et de la pollution[11]. Les récifs coralliens subissent des pressions croissantes dues au blanchiment, aux maladies, aux espèces envahissantes, au développement côtier, à la surpêche et au réchauffement des océans.

Malgré l'importance cruciale de la connectivité écologique pour les économies locales et nationales, elle n'a pas encore été intégrée de manière systématique dans la conception du réseau des aires marines protégées, laissant de nombreux sites fonctionnellement isolés et les corridors transfrontaliers insuffisamment protégés. Un plan sous-régional coordonné fait encore défaut, et de nombreux sites peuvent donc rester fonctionnellement isolés les uns des autres.

Les pressions sur les écosystèmes côtiers et marins des Grandes Antilles sont cumulatives et s'intensifient. La surpêche et les pratiques de pêche illégales, non déclarées et non réglementées (INNR) érodent les stocks de poissons et la sécurité alimentaire, tandis que le développement côtier fragmente les habitats et compromet des fonctions écologiques cruciales. La pollution terrestre augmente les charges en nutriments et contaminants, réduisant la qualité de l'eau et aggravant le stress thermique. Parallèlement, le changement climatique modifie les conditions de base par le réchauffement, l'acidification, des tempêtes plus fréquentes et violentes, ainsi que la montée du niveau de la mer. La propagation des espèces envahissantes affaiblit davantage la fonction et la résilience des écosystèmes.

Une réponse stratégique à cette situation devrait inclure l'expansion et l'articulation des AMP et des OMEC afin d'assurer leur gestion efficace. Elle devrait également intégrer la connectivité écologique dans la conception du réseau de conservation, renforcer la surveillance, la recherche scientifique et l'application de la loi, et établir des mécanismes générant des bénéfices pour les communautés côtières. De cette manière, cela aiderait à consolider un réseau sous-régional cohérent et coordonné d'AMP et de CMO, renforçant la connectivité et l'efficacité de la gestion de la conservation, tout en intégrant des mesures dans les zones offshore et en eaux profondes. Ce réseau contribuerait à protéger la biodiversité de la région, à améliorer l'efficacité de la gestion et à soutenir les économies bleues locales et régionales.

[11] Surveillance mondiale des mangroves

Conditions favorables et défis

Points forts	Faiblesses	Opportunités	Défis
Grande biodiversité marine, grande couverture des écosystèmes marins côtiers.	Les habitats de haute mer, de pêche et de profondeurs sont insuffisamment évalués et sous-représentés dans le réseau de conservation actuel. Les AMP existantes sont généralement petites et proches du rivage, souvent situées à moins de 10 km des îles principales.	Le financement du carbone bleu, les échanges dette contre nature et le tourisme axé sur la durabilité peuvent diversifier le financement et accélérer la conception des réseaux d'AMP et OECM.	Le changement climatique intensifie le blanchiment des coraux, les épidémies, la propagation d'espèces envahissantes, les dégâts causés par les tempêtes et la montée du niveau de la mer, augmentant les coûts et l'incertitude pour la gestion à long terme.
L'élan politique (par exemple, la République dominicaine a dépassé 30 % de son espace marin protégé). Une plateforme environnementale sous-régionale multi-pays (CBC) est en place depuis 2007	La capacité d'application et de surveillance est limitée : les pays rapportent des navires et équipements limités pour le contrôle et la surveillance, peu de stations de surveillance écologique, une infrastructure de données faible et des forces de garde sous-effectif.	Un processus de planification spatiale sous-régionale de conservation marine (MSCP) facilité par la CBC peut intégrer des critères de connectivité, standardiser les méthodes et aider à établir et coordonner les corridors marins transfrontaliers. Des bénéfices mutuels peuvent être obtenus en conciliant les intérêts des secteurs du tourisme, de la pêche et de la conservation.	La pression économique due au développement côtier non durable, à la pêche et au tourisme concurrence avec l'espace de conservation et l'application de la loi.
Expérience de co-gestion et de participation communautaire (Jamaïque, Cuba, République dominicaine ; organismes conjoints à Porto Rico)	Les écarts juridiques et politiques limitent l'expansion : les OECM manquent de reconnaissance juridique dans plusieurs juridictions ; Les mandats des agences qui se chevauchent persistent, tout comme l'absence de cadres complets de planification spatiale de la conservation marine (MSCP).	La reconnaissance et le reporting des OECM dans les pêches et les paysages marins à usages multiples peuvent combler les écarts de couverture et d'équité tout en soutenant les moyens de subsistance.	L'instabilité de la gouvernance et la rareté des moyens de subsistance alternatifs augmentent la dépendance à l'extraction non durable des ressources naturelles.
Liens culturels forts avec la mer et efforts croissants de sensibilisation du public.	La gestion de grandes AMP offshore et de CMO potentiels est particulièrement difficile avec les actifs et budgets actuels ; Les pays mettent en avant des technologies de contrôle fragmentées et obsolètes ainsi qu'une capacité de patrouille non adaptée à la gestion offshore.	Les technologies de surveillance et de surveillance (par exemple, plateformes de données, télédétection) et le partage régional des connaissances peuvent accroître l'efficacité à un coût marginal moindre.	Les épidémies de maladies coraliennes et les taxons invasifs ajoutent de l'incertitude ;

Vision à long terme pour l'objectif 3 du Cadre mondial de la biodiversité dans le domaine marin de la CBC :

Un réseau de conservation régional prospère et efficace basé sur la région, qui préserve la biodiversité marine, contribue aux moyens de subsistance et à la résilience des communautés, et unit les Grandes Antilles par une conservation marine participative et inclusive.

Objectif pour 2035

D'ici 2035, le réseau de conservation marine de la CBC, composé des AMP et des OECM, s'étendra pour protéger et restaurer au moins 30 % de l'étendue totale des écosystèmes côtiers et marins prioritaires ainsi[12] que des habitats clés dans des zones écologiquement représentatives, bien connectées et efficacement gérées, assurant ainsi la conservation de la biodiversité, la fourniture à long terme de services écosystémiques et la résilience communautaire dans des conditions équitables, une gouvernance participative, inclusive et durable.

[12] Identifié et convenu comme priorités pour l'initiative de la CBC

Objectifs et résultats clés

Objectifs	Résultats clés	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
1. D'ici 2028, la gouvernance marine au sein de la CBC sera renforcée grâce à une participation plus équitable, transparente et coordonnée des parties prenantes clés, ainsi que par l'alignement de politiques sous-régionales permettant la gestion efficace d'un réseau de conservation fonctionnel et durable basé sur les zones marines.	- Le mécanisme de gouvernance de la CBC engage et intègre de nouveaux acteurs sectoriels et locaux pour soutenir la prise de décision liée à la conservation et à l'utilisation durable des ressources marines. -Un mécanisme de coordination multipartite MPA-OECM pour le CBC (groupe de travail permanent) a été mis en place et est opérationnel. - Les cadres politiques et juridiques sont examinés et alignés, et des lignes directrices régionales sont élaborées conjointement pour promouvoir l'objectif 3 du GBF. -Un réseau de communautés autonomes et d'acteurs locaux participe activement aux initiatives régionales de conservation des zones marines de la CBC. - Les positions sur la conservation fondées sur les zones marines sont coordonnées et articulées entre les pays de la CBC pour les processus de négociation internationale. (par exemple CDB, CITES, WHO, SPAW).	-Acteurs concernés participant à la prise de décision maritime au sein de la CBC. -Mécanisme de coordination inclusif et participatif du CBC, MPPA-OMEC (groupe de travail de conservation marine basé sur la zone) développé et opérationnel. - Cadre sous-régional de politiques et directives de gouvernance pour les AMP et les OMEC harmonisés et conçus conjointement avec les pays de la CBC. -Les acteurs locaux impliqués dans les politiques et dialogues de gouvernance de la	-Manuel d'exploitation du mécanisme de coordination CBC MPA-OECM et rapports annuels, incluant la représentation active par pays. - Fait des rapports sur la participation des parties prenantes aux niveaux local et sous-régional. -Politiques, lignes directrices et documents des modèles juridiques sous-régionaux des AMP/OECM.	-Le soutien politique à l'alignement des politiques sous-régionales et à la participation des parties prenantes reste fort. -Les barrières linguistiques sont abordées par des services d'interprétation, ainsi que par des réunions et ateliers utilisant des méthodologies inclusives et participatives.

Objectifs	Résultats clés	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
		CBC liés à la MPA/OMEC. -Coordonné et convenu des positions sous-régionales entre les pays de la CBC pour les négociations internationales sur la conservation marine.		
2. D'ici 2030, établir et mettre en œuvre, conformément aux plans et stratégies nationaux, un réseau sous-régional efficacement géré et bien connecté d'AMP et d'OECM dans les Grandes Antilles, garantissant l'intégrité écologique et la fourniture durable de services écosystémiques clés aux communautés locales.	- Les pays de la CBC mettent en œuvre l'accord conjoint[13] visant à développer un processus de planification spatiale de la conservation marine (MSCP) pour la conception et la gestion collaboratives du réseau AMP/OECM des Grandes Antilles, tout en promouvant un échange systématique d'informations, dans le respect total des priorités et sensibilités nationales. - Les bases sont posées et le développement d'un mécanisme de coordination sous-régional pour le contrôle et la surveillance	-Le MSCP et la feuille de route pour sa mise en œuvre approuvés par les partis de la CBC. Un mécanisme de coordination sous-régional pour soutenir la surveillance et le suivi établis et opérationnels. - Activités conjointes ou régionales de suivi, de surveillance et de contrôle AMP/OMEC	- Approbation ministérielle des résultats de l'exercice MSCP et de la feuille de route pour sa mise en œuvre. -Rapports d'analyse spatiale ainsi que d'évaluations écologiques et socio-économiques. -Documents MSCP	-La volonté politique pour des engagements volontaires sous-régionaux. -La coopération scientifique et technique entre les pays de la CBC est maintenue.

[13]Accord numéro 9 du Comité scientifique-technique du Corridor biologique des Caraïbes de février 2025.

Objectifs	Résultats clés	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
	commence, incluant l'application de technologies standardisées pour la surveillance et la gestion des données. [14] -Les outils de planification, d'évaluation de l'efficacité de la gestion et de suivi de la MPA/OECM sont standardisés pour garantir la cohérence, la comparabilité et l'application des meilleures pratiques dans toute la région, tout en consolidant le cadre de surveillance du réseau MPA/OECM du CBC. -Un réseau sous-régional de gestionnaires AMP/OECM est mis en place - Un programme sous-régional de renforcement des capacités est mis en œuvre pour la planification, le suivi, la surveillance et la gestion efficace des zones de conservation marine.	menées et rapportées annuellement. -Lignes directrices régionales sur les outils de gestion des AMP/OECM développées et adoptées conjointement.[15] -Les responsables de la MPA/OECM sont formés aux questions prioritaires du mécanisme de coordination.	-Rapports sur la gestion efficace du réseau CBC MPA/OMEC. -Évaluation des besoins en capacité -Les échanges pair-à-pair sont pris en charge -Rapport sur les activités d'entraînement. -Rapports d'évaluation des bénéficiaires du programme	

[14]Par exemple, SMART, EarthRanger, Skylight, Marine Traffic, etc.

[15]Incluant, mais sans s'y limiter : - Plans de gestion, - Plan d'adaptation au changement climatique, - Atténuation des risques, - Méthodologies de frais d'entrée et autres services MPA/OMEC, - Cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage du réseau AMP/OMEC CBC.

Objectifs	Résultats clés	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
3. D'ici 2030, renforcer la résilience des communautés côtières par la diversification des moyens de subsistance durables et la mise en valeur des services écosystémiques fournis par le réseau sous-régional des zones de conservation.	Des partenariats multisectoriels sont établis pour mettre en œuvre un programme de moyens de subsistance durables au bénéfice des communautés côtières au sein du réseau AMP/OECM. Une stratégie de communication et de sensibilisation sur la conservation et l'utilisation durable est développée conjointement aux niveaux régional et local.	- Les communautés côtières participant et bénéficient de programmes de moyens de subsistance durables liés aux AMP/OECM et à leurs services écosystémiques. -Meilleure sensibilisation et perception de la communauté des bénéfices de la conservation. - Des moyens de subsistance durables et diversifiés établis dans les communautés côtières, liées aux AMP et aux OMEC qui soutiennent et qui soutiennent.	-Enquêtes socio-économiques. -Données de suivi de projet. -Études de cas et témoignages.	- Les communautés ont un accès équitable aux ressources et aux processus décisionnels.

Objectifs	Résultats clés	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
4. D'ici 2030, mobiliser des ressources financières pour une gestion efficace du réseau de conservation basé sur la région de la CBC.	Les mécanismes financiers mis en place par la CBC soutiennent la conservation basée sur la zone dans les Grandes Antilles.	- Ressources financières mobilisées pour soutenir la gestion du réseau CBC MPA/OMEC. -Des mécanismes de financement durable mis en place ou renforcés pour soutenir la gestion des AMP/OECM. -Des sites du réseau de conservation avec des plans de financement durables en place.	-Rapports financiers -Accords entre donateurs et partenaires. - Rapports financiers du compte du fonds fiduciaire CBC-CBF, incluant les détails des flux financiers vers le plan d'action du réseau CBC MPA/OMEC.	- Engagement à long terme des donateurs et engagement politique en faveur du financement de la conservation.

Objectifs	Résultats clés	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
5. D'ici 2030, la CBC disposera d'un système de gestion des connaissances avec des plateformes qui génèrent, intégrent, standardisent et facilitent l'accès aux informations de suivi, combinant connaissances scientifiques et traditionnelles pour soutenir la prise de décision et faciliter le reporting régional sur une gestion de la conservation efficace, inclusive, participative et adaptative basée sur la zone.	Le Système intégré de gestion des connaissances de la CBC est renforcé afin de fournir des informations et des données sur les écosystèmes marins, les espèces et les zones conservées afin d'éclairer la prise de décision pour une gestion adaptative et une plus grande efficacité du réseau subrégional des AMP/OMEC.	-Système de gestion des connaissances CBC amélioré. -Les parties prenantes accédant et utilisant les plateformes de gestion des connaissances de la CBC pour la prise de décision en matière de conservation.	-Analyse des plateformes de connaissances. -Rapports d'entraînement et d'utilisation. -Documentation soutenant la prise de décision.	Les parties prenantes sont prêtes à partager des données et à respecter les contributions des connaissances traditionnelles.

Glossaire

1. AMP : Aires marines protégées
2. CBC : Corridor biologique des Caraïbes
3. CBD : Convention sur la diversité biologique
4. CITES : Convention sur le commerce international des espèces sauvages menacées de disparition de faune et de flore sauvages
5. GBF : Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal
6. INN : Pêche illégale, non déclarée et non réglementée
7. OECM : Autres mesures efficaces de conservation basées sur la zone
8. OMS : Organisation mondiale de la santé
9. MSCP : Planification de la Conservation Spatiale Marine et Plan de Conservation Spatiale Marine
10. PIB : Produit intérieur brut
11. SPAW : Protocole pour les aires spécialement protégées et la faune.
12. WCS : Société de conservation de la faune
13. ZEE : Zone économique exclusive